



Syndicat coopératif des Copropriétaires

**Président Syndic** : LATOURNERIE Guy  
Tél. : 03.88.64.11.41 Mail: [guy.latournerie@free.fr](mailto:guy.latournerie@free.fr)  
Port : 06.09.32.04.96

Fegersheim, le 3 Décembre 2012

## Résidence " Les Bosquets "

M. REICHHELD - M. BACHER  
M. KAUFFMANN - M. JAKOBI  
M. DALLÄI - M. PUTHOD  
M. HOEHE - M. LATOURNERIE

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL Lundi 27 Novembre 2012 à 19h

Absent excusé: M. REICHHELD

Avec l'ensemble des participants, la liste des copropriétaires est mise à jour.

Il reste à compléter quelques noms de locataires, des n° de téléphone et, si possible, des adresses mails.

#### **Situation financière:**

M. KAUFFMANN, (trésorier) fait le point sur les dépenses à ce jour par rapport aux budgets votés. Seul le poste « entretien et réparations » est en léger dépassement.

Au niveau des appels de charges mensuelles, un ou deux rappels seront effectués.

Le solde bancaire est largement créditeur avec plus de 28.000 €.

#### **Point sur les travaux :**

- Réparation conduite eaux pluviales n°6 : Budget : 2.000 €. Dépensé : 3.260 €
- Nettoyage et débouchages des puisards : Budget : 2.100 €. Dépensé : 2.461 €
- Pose de « couvertines » réparation balcon et reprises de peintures : Budget : 2.500€. Dépensé : 3.082 €
- Mise en peinture sous-sol n°4 : Budget : 3.200 €. Dépensé : 3.184 €
- Contrat Entretien des VMC : Budget : 800 €. Dépensé : 803 €
- Étanchéité de deux balcons : Budget : 3.500 €. Dépensé : 0 €

#### **Stationnement-parkings**

M. HOEHE fait part des difficultés, de plus en plus fréquentes, qu'il rencontre pour stationner son véhicule sur la place attribuée à son lot. Il souhaite, dans un premier temps, qu'un rappel soit fait aux copropriétaires et à leurs locataires, de garer leur(s) véhicule(s) sur leur emplacement et en particulier, d'utiliser leur garage plutôt qu'une place de stationnement extérieure.

Les membres du Conseil rappellent que, depuis l'origine de la Copropriété, le stationnement des voitures s'effectue sur les places disponibles sans qu'il y ai nécessairement le respect stricte des emplacements privés. Ce principe libéral repose sur la courtoisie, un peu de civilité et d'indulgence. Il fonctionne depuis plus de trente ans d'autant plus que le nombre de places de stationnements est supérieur au nombre de places privées.

Le syndic rappellera, dans une note à tous les occupants de la copropriété, quelques règles de bonne entente et de bons principes afin que les difficultés de stationnement soient exceptionnelles et que l'on puisse conserver la souplesse de notre organisation dans un esprit de convivialité qui caractérise notre copropriété.

**Entretien du réseau d'assainissement :**

Il a été convenu d'effectuer un entretien tous les deux ans du réseau d'assainissement des eaux usées. Pour 2013, il sera prévu un budget à cet effet.

**Sécurité incendie :**

Le syndic fera faire une étude par un professionnel pour connaître les règles applicables à nos bâtiments et, le cas échéant, fera une proposition lors de la prochaine A.G.

**Sécurité inondation (caves-garages) :**

Pour 2013, une recherche de « puits perdus » sera effectuée pour régler le problème d'évacuation des eaux de pluies, notamment au droit de l'entrée (arrière) du 8A.

**Travaux de reprises de maçonneries :**

Samedi 1<sup>er</sup> décembre, M. JAKOBI et les membres du Conseil qui le souhaite, feront un inventaire des travaux à prévoir, notamment sur les murs d'enceintes. Un devis sera demandé à un professionnel pour les réparations à effectuer.

*La réunion est close à 22h*

*Le Président – Syndic  
G. LATOURNERIE.*

